

5 février 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Entretien de M. Jacques Chirac, Président de la République, accordé au quotidien "Les Dernières Nouvelles d'Alsace", le 5 février 2001, sur les relations franco-allemandes, la coopération entre les deux pays comme moteur de la construction européenne, les décisions du Conseil européen de Nice, le bilan de la présidence française, le statut européen de Strasbourg et l'avenir de l'Union européenne.

Question : Depuis Blaesheim, le courant passe à nouveau dans le tandem franco-allemand, après une période de crispation. Qu'est-ce qui a débloqué la situation ?

Le Président : Cette rencontre était à la fois importante et utile. Nous étions heureux de nous rencontrer. Nous avons besoin de nous parler, de réfléchir aux prochaines étapes de la construction européenne. Nous avons décidé de renforcer notre travail en commun et de nous concerter encore plus étroitement sur l'avenir de l'Europe, sur l'approfondissement de la construction européenne. La question, aujourd'hui, est : "que sera l'Europe à 25 ou à 30 ? Va-t-elle garder sa cohésion ? Y aura-t-il une adhésion des peuples européens ?" Tout cela fera l'objet d'un grand débat démocratique, un débat que j'avais souhaité dans mon discours au Bundestag du 27 juin dernier. Un débat que nous avons décidé à Nice, que nous allons engager le plus rapidement possible, que nous voulons engager.

Question : Un débat qui dépassera les institutions ?

Le Président : Nous devons maintenant dessiner le nouveau visage de l'Europe. C'est un problème d'institutions, bien sûr, mais ce n'est pas qu'un problème d'institutions. L'important c'est ce que nous voulons faire, une Europe continent, une Europe puissance. L'important, ce sont les valeurs que défend cette Europe, ce sont les principes de fonctionnement qu'elle adopte. L'important, c'est l'affirmation de cette communauté de peuples et de nations qui constitue un ensemble vivant de mieux en mieux organisé, de plus en plus solidaire. Alors, intégration, approfondissement, au-delà des mots, c'est une réalité que nous devons façonner et qui est aussi la réponse à la mondialisation qui marque notre temps. Sur cette vision générale, il y a un accord profond entre Français et Allemands.

Question : Etes vous sûr que le Chancelier partage cette vision ?

Le Président : Oui. Certes il peut y avoir des difficultés. Au sommet de Berlin, sous la présidence allemande, nous avons eu des divergences de vues sur les problèmes agricoles et les problèmes de financement. A Nice, nous avons eu des discussions sur la répartition des voix au Conseil. Cela peut se comprendre. En revanche, sur la vision de la construction européenne, nous avons vérifié, au cours de notre discussion de Blaesheim, qu'elle était commune. Avec le Chancelier et le Premier ministre, nous avons décidé de nous voir plus régulièrement, toutes les six à huit semaines.

"L'attelage franco-allemand" est indispensable à la construction européenne. Si la France et

— l'Allemagne tirent à hue et à dia, l'Europe n'avancera pas. Ce n'est pas du tout l'affirmation de je ne sais quel directoire franco-allemand qui s'imposerait à l'Europe, c'est une simple constatation. Si nos deux pays s'entendent, il n'y a pas de frein au progrès de l'Europe. S'ils s'opposent, il y a un risque sérieux de blocage. Ce sera encore plus vrai après l'élargissement.

Question : Il y a deux ans, vous aviez déjà évoqué la nécessité d'une relance.

Le Président : En effet, dès l'arrivée du chancelier Schröder, j'avais évoqué, en septembre 1998, la nécessité de refonder la relation franco-allemande parce qu'on ne peut pas uniquement fonder une relation sur des souvenirs, il faut la fonder sur une volonté commune, sur des ambitions et sur des espoirs. Je crois d'ailleurs que c'est un sentiment partagé par nos concitoyens, qui sont parfaitement conscients de la nécessité d'avoir un moteur franco-allemand pour assurer une impulsion permanente à la construction européenne.

Question : A Nice, on évoquait un "décrochage" franco-allemand. A Blaesheim, vous avez parlé d'"égalité de droits et de devoirs." Est-ce dire que l'Allemagne ne revendique plus de poids prépondérant ?

Le Président : Je ne crois pas que ce soit en termes de compétition entre la France et l'Allemagne que se pose le problème essentiel, celui de la construction européenne. C'est en termes de capacité à entraîner l'ensemble européen. Et sur ce point, il n'y a pas lieu, à mon sens, de faire de différence entre la France et l'Allemagne. Notre approche commune de la construction européenne s'enracine dans le passé, mais se fonde d'abord sur les exigences de l'avenir.

Question : A Nice, a été construite une mécanique complexe, à la calcullette, avec un système de triple majorité. Est-ce que ce n'est pas trop lourd ?

Le Président : Le système de repondération qui a été adopté à Nice n'est pas aussi complexe que vous le dites. Les deux critères complémentaires ne joueront que très peu en pratique. En fait, ce système est moins lourd que la double majorité que certains de nos partenaires proposaient. Pour le reste, il y a un acquis important : d'abord, les coopérations renforcées. Jusqu'ici, elles étaient inutilisables. Maintenant, elles sont possibles. Un groupe de huit Etats dans l'Europe de demain pourra, à condition d'être ouvert et de respecter l'acquis communautaire, être un vrai moteur de progrès, montrer la voie, donner l'exemple et entraîner le reste de l'Europe.

Question : Il y a eu d'autres avancées...

Le Président : C'est le cas des majorités qualifiées. Désormais, près de 90% des décisions communautaires vont relever de la majorité qualifiée. Là aussi, c'est un progrès. On aurait pu aller plus loin encore, mais il y avait des oppositions dans beaucoup de pays. Il faut être réaliste: entre le possible et le souhaitable, il y a toujours le raisonnable et je crois qu'à Nice, on a atteint le raisonnable.

Pour la Commission, nous l'aurions préférée plus réduite, mais la plupart des pays voulaient garder leur commissaire. On risquait d'avoir une Commission démesurée avec l'élargissement. Finalement, elle aura 26 membres au plus. C'est peut-être un peu trop, mais c'est le meilleur compromis. J'ajoute que, dorénavant, le Président de la Commission verra ses pouvoirs renforcés et sera élu à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité. Donc, là encore, progrès.

Enfin, la repondération. Au fil des élargissements, il y avait eu une espèce d'éparpillement de la capacité de décision. La repondération décidée à Nice permet de conserver à l'Europe élargie de demain une vraie capacité de décision.

Question : Un bon bilan pour Nice, donc ?

Le Président : Naturellement, on peut toujours faire mieux, mais ce qu'il fallait, c'est que l'Europe continue d'aller de l'avant, avec un traité qui puisse être ratifié par les quinze pays afin de permettre l'élargissement. D'ailleurs les pays candidats ne s'y sont pas trompés et ont tous applaudi.

Question : Le système de Nice est-il prêt à supporter l'élargissement de l'Europe ? Au-delà, ce grand débat démocratique que vous appelez ira-t-il vers une Constitution européenne ?

Le Président : Ma conviction, c'est que la repondération des voix, la réforme des coopérations renforcées, les progrès de la majorité qualifiée et les décisions prises sur la Commission

permettront, sans aucun doute, la gestion de l'Europe élargie. D'ailleurs les Allemands partagent ce sentiment. Maintenant que nous nous sommes donné les moyens d'avancer, il faut préciser notre ambition. Dans mon discours au Bundestag, j'avais indiqué comment je voyais la nécessaire évolution de l'Europe. Les réformes qui devaient être mises en oeuvre pour affirmer nos valeurs, celles de la Charte des droits de l'Union, pour mettre en oeuvre le principe de subsidiarité et pour simplifier les textes. Tout cela exige un travail de refondation, qui devrait aboutir à l'élaboration d'une Constitution. Vous avez observé que la déclaration de Nice sur l'avenir de l'Union reprend l'essentiel des propositions que j'avais faites au Bundestag. Or ce sont principalement les Allemands qui sont à l'origine de cette déclaration. C'est dire à quel point l'inspiration était commune.

J'avais parlé aussi au Bundestag d'un grand débat nécessaire, un débat démocratique. Il faut qu'avant de préparer cette prochaine étape, celle de 2004, nous ayons ce débat. Nous devons faire en sorte que l'adhésion des peuples soit plus forte que par le passé. Ce débat doit associer tous les citoyens, le Parlement européen, les parlements nationaux, toutes les forces vives des nations, les associations, les organisations syndicales et professionnelles, les médias, les universitaires, les jeunes.

Il faut organiser ce grand débat pour permettre de sensibiliser, de mobiliser l'ensemble de nos concitoyens, mais surtout d'entendre, parce que c'est souvent la voix de la sagesse, ce qu'ils expriment, ce qu'ils sentent, ce qu'ils ressentent. Autrement dit, il faut démocratiser le débat européen qui trop souvent a été limité à des cercles de fonctionnaires, d'intellectuels, de politiques. Il faut le démocratiser comme on voit se démocratiser, aujourd'hui, le débat sur la mondialisation. Car l'Europe est bien l'affaire de tous. C'est une nécessité, qui répond à l'évolution naturelle de notre société : démocratiser les débats.

Question : Quel bilan tirez-vous des six mois de présidence française ?

Le Président : On a fait un procès injuste à la présidence française. J'ai évoqué les décisions de la Conférence intergouvernementale, qui ont ouvert la porte à l'élargissement. C'était capital : imaginez ce qu'aurait été un échec ! Mais il y a d'autres domaines dans lesquels la présidence française a fait faire à l'Europe des progrès importants. Les Quinze se sont dotés d'une Charte des droits fondamentaux de l'Union. Les progrès en matière de défense ont été considérables. Nous avons adopté l'agenda social, ce qui était loin d'être évident. Nous avons réglé deux problèmes qui étaient des "serpents de mer" : le paquet fiscal et le statut de la société européenne. Nous avons renforcé la coordination des politiques économiques.

Nous nous étions aussi fixé des priorités pour ce qui concerne la vie quotidienne des citoyens européens. Elles se sont traduites dans les faits : adoption des mesures sur la sécurité maritime, plan contre la vache folle et création de l'autorité alimentaire européenne, directive pour lutter contre le blanchiment de l'argent sale, aide à la production audiovisuelle, aide à la mobilité des étudiants, déclaration sur la spécificité du sport... Bref, un ensemble de décisions concrètes. Je remarque qu'il est rare qu'on en prenne autant au cours d'une seule présidence. La France peut être fière de sa présidence.

Question : Les sessions du Parlement européen à Strasbourg ont été tout récemment raccourcies. Un parlementaire allemand s'est étonné, dans les DNA, que la France n'ait pas déposé de recours devant la Cour européenne de Justice. Qu'en pensez-vous ?

Le Président : Je voudrais d'abord vous dire que la France, le gouvernement et moi-même n'accepterions aucune mise en cause du statut européen de la ville de Strasbourg. Je rappelle que nous avons obtenu, lors du Conseil européen d'Amsterdam en 1997, la confirmation du siège du Parlement européen dans la capitale alsacienne et son inscription dans le traité. J'ai mal compris la décision du Parlement. Ses pouvoirs de co-législateur ne cessent d'augmenter. On comprend mal comment les parlementaires européens peuvent concilier cet accroissement de leurs tâches et la diminution de leur temps de travail.

Sur le plan juridique, l'essentiel est que cette réduction, très regrettable je le répète, des sessions plénières ne s'accompagne pas d'un allongement des sessions extraordinaires à Bruxelles.

Question : On s'est inquiété à Strasbourg de la décision prise à Nice de tenir l'essentiel des

Conseils européens à l'avenir à Bruxelles. Des rumeurs ont même couru selon lesquelles la France aurait aussi proposé un transfert de sessions parlementaires. Frissons à Strasbourg, vous le comprenez.

Le Président : Il n'y a pas à s'inquiéter. S'agissant des sessions parlementaires, il n'en a jamais été question à Nice. S'agissant des réunions du Conseil européen, la capitale belge, parce qu'elle accueille déjà la plupart des Conseils des ministres, est bien équipée pour cela. Tenir les Conseils européens, plusieurs fois par an, dans des pays différents, pose un problème d'organisation et de coût qui ira croissant avec l'élargissement. D'où la solution raisonnable qui est d'en faire le plus possible là où les équipements existent, c'est-à-dire à Bruxelles. Cela n'est en rien de nature à modifier l'équilibre entre les trois capitales de l'Europe, Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg.

Question : Ce frisson strasbourgeois revient régulièrement. Strasbourg et l'Alsace se sentiraient parfois oubliées par Paris dans leur ambition européenne. Ne pourrait-on pas imaginer une région pilote transfrontalière comprenant l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et le Palatinat, qui serait un modèle pour d'autres régions transfrontalières qui vont émerger avec l'élargissement ?

Le Président : C'est un sujet qui demande études et discussions avec les pays et les régions concernées. Mais le problème que soulèvent le plus souvent les parlementaires européens, c'est celui de la desserte aérienne. De nouveaux appels d'offres ont été lancés pour subventionner des liaisons plus nombreuses à destination de grandes villes européennes, suite à une consultation des parlementaires. Ces liaisons devraient être opérationnelles rapidement.

Parallèlement, des travaux sont engagés sur la mise en réseau des aéroports voisins de Strasbourg et sur l'allègement des contraintes du trafic aérien dans cette partie Nord-Est de la France. Soyez assurés de la détermination absolue, à la fois la mienne et celle du gouvernement français, avec l'aide des collectivités territoriales alsaciennes, de faire le maximum pour conforter matériellement le siège strasbourgeois du Parlement européen.

Question : L'Europe de la défense a avancé, à Nice notamment, mais timidement, en raison des réticences britanniques. Croyez-vous que ces avancées lui donnent une vraie autonomie d'action militaire ?

Le Président : Quand, il y a un peu plus de deux ans, j'ai parlé de défense européenne, cela a provoqué un certain scepticisme. Or, rarement projet aura été mis en œuvre aussi rapidement. Et je ne crois pas qu'on puisse parler de réticences britanniques, bien au contraire ! N'oublions pas qu'un des premiers pays avec lequel la France a travaillé dans ce domaine, c'est le Royaume-Uni. Nous avons pris une position commune, inattendue pour beaucoup, à Saint-Malo. Cette impulsion majeure s'est conjuguée avec les efforts menés depuis longtemps, notamment avec l'Allemagne, qui est notre partenaire traditionnel en la matière.

Le schéma a été défini à Helsinki et les décisions concrètes ont été arrêtées à Nice. Les organes de décision ont été créés. En 2003, nous aurons la capacité de projeter 60 000 hommes et nous avons défini les relations avec l'OTAN. C'est un grand acquis.

Question : La culture est aussi un ciment de l'Europe. L'intention de restructurer et de réduire les centres culturels français en Allemagne va dans le sens contraire. Elle a soulevé beaucoup d'inquiétude en Alsace comme en Allemagne.

Le Président : Le projet actuellement à l'étude au ministère français des Affaires étrangères n'a évidemment pas du tout pour objectif de diminuer nos moyens en Allemagne. Il veut au contraire améliorer leur efficacité, rendre plus compétitifs nos centres culturels, mettre les technologies nouvelles au service de notre rayonnement culturel sur l'ensemble du territoire allemand. Cela suppose une modernisation de notre réseau.

Question : Nice a insisté sur l'échange des enseignants, chercheurs et étudiants. Pour des Européens de 20 ans, que les mécanismes de l'Europe institutionnelle n'enthousiasment pas forcément, n'est-ce pas une bonne porte d'entrée dans l'Europe ?

Le Président : C'est évidemment un élément essentiel de la construction européenne. C'est le retour à une situation que nous avons connue : une grande culture européenne fondée sur la libre circulation des hommes et des esprits. L'obstacle auquel nous nous heurtons n'est pas matériel, il est linguistique. Je suis toujours très triste de voir que, malgré nos efforts conjoints, trop peu de Français parlent allemand, en dehors de l'Alsace, et trop peu d'Allemands parlent français. Nous

français parlent allemand, on entend de l'allemand, et trop peu d'allemands parlent français. Nous avons donc un immense effort à faire en matière de langues.

Question : Quel schéma se dessine pour l'Europe : fédérale, intégrée, coopérative ?

Le Président : J'ai remarqué qu'on est friand de querelles sémantiques. Il y a eu la querelle sur la fédération et la confédération, jusqu'à ce qu'on se rende compte que les mots n'avaient pas le même sens en français et en allemand. On a tenté de lancer le débat sur le mot "intégration". Cela n'a pas beaucoup de sens.

Toute l'évolution européenne est fondée sur l'intégration : depuis la politique agricole commune jusqu'à l'euro, en passant par le marché unique. C'est, petit à petit, par l'intégration qu'on est arrivé aux progrès de la construction européenne. De grâce, n'ayons pas peur des mots ! Je m'exprimerai à nouveau sur tout cela, au cours de cette année.

J'avais parlé d'approfondissement. Nous sommes là sur la même notion. Ce qui est important, c'est d'approfondir en élargissant, tout en respectant l'identité de chacun. Et surtout que les peuples y soient vraiment associés. Nous sommes arrivés au moment où c'est à eux de manifester leur volonté.

Les peuples sont bien conscients que la paix est essentielle et que le meilleur moyen de la garantir au niveau de notre continent, c'est l'intégration européenne. On voit bien, quand on évoque l'Histoire ou qu'on regarde aujourd'hui les Balkans, le danger de la parcellisation de l'Europe.

Les peuples européens veulent aussi la démocratie. Ils ne veulent plus revoir de régimes autoritaires. Vous avez vu le grand soupir de soulagement qui s'est exprimé lorsque Milosevic est tombé ! Il faut donc enraciner la démocratie. Et le seul moyen, c'est de le faire dans le cadre d'une Europe élargie et solide.

Question : Et forte économiquement ?

Le Président : Le progrès économique et social sera d'autant plus facile, rapide, important, que nos économies seront mieux intégrées. Pensez qu'il y a quinze ans, la France avait encore un contrôle des prix, des changes, du commerce extérieur ! Les progrès, dûs largement à l'Union européenne, ont été considérables. Ils doivent se poursuivre pour améliorer le niveau et la qualité de l'emploi et pour lutter contre l'exclusion. Et l'élargissement y contribuera.

Un des grands succès de l'Europe des Quinze, c'est ce que l'on appelle la politique de cohésion. Les avantages qu'en ont retirés des pays comme l'Espagne, le Portugal, la Grèce ou l'Irlande ont rejailli sur l'ensemble de l'Europe. L'augmentation du niveau de vie de ces pays se traduit par une augmentation de leur commerce extérieur. Tout cela est lié. Dans l'élargissement de l'Europe, nos concitoyens sentent bien qu'il y a une source de progrès considérable.

Vous le voyez, notre ambition est grande. Une Europe juste et solidaire, une Europe continent, une Europe puissance, une Europe de culture, tout ceci suppose une adhésion forte des Européens. D'où l'importance capitale de la démocratisation du débat sur l'avenir de l'Union. C'est la prochaine étape.